



n°112
n°112p
LA COMMUNE

323 m²

limite définie en 1992 par Mr Jacques LANQUETIN, géomètre Expert à Mortreau lors de la vente par RHD à Mr Albert PERROT-MINNOT

n°407 P
Mr Jean-Michel ROLAND

n°408 P
Mr Jean-Michel ROLAND

n°561
Mr Patnck MELIN
Mme Monique ESPARRACH

n°401
R.H.D

limite définie Mr Jacques LANQUETIN, géomètre Expert à Mortreau lors du projet de délaigissement de la VC N°4

limite définie en 1992 par Mr Jacques LANQUETIN, géomètre Expert à Mortreau lors de la vente par RHD à Mr Albert PERROT-MINNOT

aligné entre R et K avec RI=4,60m (voir plan de 1992)

poteau tel

coude non matérialisé (voir plan de 1992)

prolongement El. sur bâtiment croix gravée sur pierre dressée

borne polyroc 29/09/15

borne polyroc 29/09/15

borne ancienne

borne ancienne polyroc

borne polyroc 29/09/15

regard

coin mur

grille

coude mur

borne ancienne polyroc

poteau tel

regard

E= 960

E= 980

E= 1,000

NOT